

**REGLEMENT JEU « INSTA JEU FOODIES »
PARTICIPATION PAR CANAL DIGITAL**

Règlement :

Brut Butcher, SARL au capital de 5 000 000 €, numéro de siret 814 938 254 00020, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : « Insta jeu Foodies ».

Adresse du jeu : Brut Butcher, Service Consommateurs, « Insta jeu de Foodies », 4 avenue Jean Mermoz 42160 Andrézieux-Bouthéon.

Ce jeu, valable entre le 19 Avril et le 03 Mai 2022, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de 15 ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine, hors Corse, à l'exclusion du personnel de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du jeu et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, ainsi que des membres de leur famille.

Pour jouer, les participants devront suivre les étapes suivantes :

1. Se rendre sur la page Instagram officielle Brut Butcher : https://www.instagram.com/brut_butcher/ avec son compte personnel (participation par courrier postal exclue) ;
2. S'abonner à la page officielle Instagram de Brut Butcher ;
3. Publier une story d'un produit Brut Butcher, en identifiant la page de l'enseigne Brut Butcher, @brut_butcher.

Toute personne ayant suivi les conditions de participation ci-dessus participera au Jeu, dans la mesure où sa story aura bien été partagée par la page officielle Instagram de Brut Butcher.

Tous profils incomplets, erronés, contrefaits ou réalisés de manière contrevenante au présent règlement seront éliminés du jeu.

Un joueur ne peut participer qu'une seule fois au jeu depuis son propre compte Instagram, sous peine d'être éliminé du Jeu. Chaque joueur est tenu de participer en personne. Un joueur ne peut créer qu'un seul profil, sous peine d'être éliminé du Jeu. Il est formellement interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Instagram. Les informations que vous communiquez sont fournies à la société organisatrice et non pas à Meta. Les participants reconnaissent qu'Instagram ne parraine pas et ne gère pas le jeu de quelque façon que ce soit et ne saurait en conséquence engager sa responsabilité s'agissant de l'organisation ou du déroulement de l'opération.

Un tirage au sort sera effectué pour désigner les gagnants. La répartition des lots se fera dans l'ordre suivant :

- Du 1^{er} au 40^{ème} gagnant : 1 bon pour 1 menu Brut Butcher (hors options et suppléments payants). Coût unitaire d'un menu : 15,00 € TTC
- Du 41^{ème} au 55^{ème} gagnant : 1 batterie externe Brut Butcher. Coût unitaire de la batterie : 11,75 € TTC

- Du 56^{ème} au 85^{ème} gagnant : 1 gourde Brut Butcher. Coût unitaire de la gourde : 4,38 € TTC
- Du 86^{ème} au 100^{ème} gagnant : 1 mug Brut Butcher. Coût unitaire du mug : 2,02 € TTC
-

Les gagnants seront contactés par Brut Butcher, par message privé sur Instagram, dans un délai de 15 jours à compter de la fin du Jeu, afin que les gains et le processus leur soient communiqués.

Les gagnants devront indiquer à Brut Butcher leurs coordonnées nom, prénom, numéro de téléphone et indiquer dans quel point de vente Brut Butcher ils souhaitent récupérer leur lot, par message privé Instagram, dans un délai de 21 jours, afin de récupérer leur lot. Sans réponse de leur part dans les 21 jours à compter de l'annonce des résultats, ces derniers perdront définitivement le bénéfice de leur dotation.

Les dotations seront disponibles pendant 60 jours, dans le point de vente Brut Butcher désigné par le gagnant, à compter de la date de l'annonce des résultats.

Les dotations qui ne seront pas retirées dans ce délai seront considérées comme perdues.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier leur identité. Tout participant mineur doit obtenir l'autorisation préalable de son représentant légal pour obtenir son lot.

En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. Brut Butcher France se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Aucun nom de gagnant ne sera communiqué par téléphone, courrier, courrier électronique ou tout moyen de communication, hormis la confirmation par message privé visée ci-avant.

Le présent règlement pourra être consulté sur le site suivant : <https://www.brutbutcher.com/>.

La participation au Jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du Règlement.

La responsabilité de Brut Butcher ne pourra être recherchée en cas d'événements indépendants de sa volonté, notamment ceux qui priveraient totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation.

Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à M. Damien Coelho par voie postale en écrivant à Brut Butcher (4 avenue Jean Mermoz 42160 Andrézieux-Bouthéon ou par voie électronique à l'adresse contact@brutbutcher.fr.

Vos données seront automatiquement supprimées dans les 75 jours qui suivent la fin du jeu, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre.